

Nouveau Franchissement sur la Loire : l'ardente obligation du Conseil Général

Nouveau revirement dans la politique d'aménagement du territoire menée par la majorité de Gauche du Conseil Général. Le 10 juillet dernier, le Président Mareschal décide seul d'abandonner, sans que le comité de pilotage n'ait voté, le projet de franchissement sur l'estuaire, lancé sous la présidence d'André Trillard.

Le principe d'un nouveau franchissement sur la Loire avait été envisagé en même temps que le grand contournement du département. D'ailleurs, ce franchissement figure, grâce à la détermination des élus de la droite et du centre, dans la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA).

Déjà, au changement de majorité en 2004, la gauche s'interrogeait sur l'intérêt d'un tel ouvrage. Elle avait néanmoins relancé le travail de réflexion et d'études de faisabilité engagé par la Droite. Aujourd'hui, tout le travail mené depuis près de 4 ans est effacé au prétexte d'un engagement insuffisant de l'État. Toujours le même argument !

Et pourtant, les habitants du Pays de Retz, les associations de défense d'un nouveau franchissement, les élus locaux et toutes les personnes attachées à un développement solidaire et équilibré du département savent à quel point il est vital pour la Loire Atlantique !

Et pourtant, les candidats socialistes aux dernières élections cantonales de 2008 promettaient la réalisation de ce franchissement !

A dire vrai, l'engagement de la majorité à convaincre l'État est discutable. Invité par le Premier ministre à exposer le projet, le Président Mareschal ne s'est pas déplacé pour le défendre.

En abandonnant les études relatives à ce projet, la majorité du Conseil général rend caduque le schéma routier du département. De plus, les mesures alternatives proposées par la Gauche (renouvellement des bacs de Loire, création d'une navette fluviale entre Saint-Brévin et Saint-Nazaire) ne répondent nullement aux enjeux auxquels le Pays de Retz, notre département et notre région sont confrontés.

Ponts de Cheviré et de Saint-Nazaire saturés, Pont de Saint-Nazaire vétuste, augmentation de la population du département, attractivité favorisée par la création de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ... tous ces faits militent en faveur d'un nouveau franchissement.

Les élus du Groupe Démocratie 44 sont déterminés à travailler sur ce sujet pour que les études engagées aillent à leur terme. Si le Conseil Général est hostile à cette réalisation, d'autres collectivités peuvent être intéressées.

Il appartient au Conseil Général de poursuivre les études de faisabilité afin d'être en mesure de démontrer à l'État que ce franchissement est indispensable.

Pour ce qui le concerne, le Groupe Démocratie 44 réaffirme son engagement sans faille à mener à bien les études et à parvenir à la réalisation d'un nouveau franchissement sur la Loire.

Il veut un nouveau pont sur la Loire pour :

- Fluidifier le trafic sur le périphérique nantais ;
- Assurer la desserte de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ;
- Prendre toute sa place sur l'autoroute des estuaires reliant Dunkerque à Bayonne ;
- Développer le Sud Loire ;
- Et favoriser un développement équilibré et solidaire du département.

Le nouveau franchissement est, pour le Groupe Démocratie 44, une priorité de son projet de gouvernance du département.

GROUPE « DÉMOCRATIE 44 »

Jean-Raymond AUDION, Canton de Bourgneuf-en-Retz - **Stéphan BEAUGE**, Canton de Saint-Philbert-de-Grandlieu - **Yannick BIGAUD**, Canton de Guémené-Penfao - **Christian CANONNE**, Canton du Croisic - **Bernard CLOUET**, Canton de Pontchâteau - **Jean-Claude DAUBISSE**, Canton de Vertou Vignoble - **Bernard DOUAUD**, Canton de Châteaubriant - **Patrick GIRARD**, Canton de Pornic - **Joël GUERRIAU**, Canton de Nantes 10 - **Roger JAMIN**, Canton du Loroux-Bottereau - **Loïc Le MASNE**, Canton de Nantes 4 - **Guy LEMAIRE**, Canton de La Baule - **Jean MASSE**, Canton de Moisdon-la-Rivière - **Joseph PARPAILLON**, Canton d'Orvault - **Maurice PERRION**, Canton de Ligné - **Jean-Michel TOBIE**, Canton d'Ancenis - **André TRILLARD**, Canton de Saint-Gildas-des-Bois.

Tél. 02.40.99.03.26

groupe.elus.democratie44@cg44.fr